



AVIS

En application de l'article 9 point 2 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, le public est informé que

La société Glatt Laser Process Technology gmbH a introduit une demande en vue de l'exploitation d'appareils à laser à Vianden/Bivels, numéro cadastral 535/1641.

La demande et les plans sont déposés à l'inspection des intéressés au secrétariat communal. Ils pourront y être consultés par toutes personnes durant la période

du 15 juillet 2025 au 29 juillet 2025

Vianden, le 14 juillet 2025

pr. le Collège des bourgmestre et échevins
le bourgmestre le secrétaire

